



4^E ÉDITION D'ANGERS PIANOPOLIS

FESTIVAL DE PIANO, DIRECTION ARTISTIQUE ALEXANDRE KANTOROW

Du mardi 12 au dimanche 17 mai 2026

Mettre à l'honneur le piano, instrument d'excellence et populaire, qui rassemble toute la société, tous les âges et toutes les esthétiques, du classique à la pop en passant par le jazz, la littérature et le cinéma, cultiver la proximité avec des artistes de grand talent au cœur d'un site patrimonial exceptionnel mais aussi un peu partout dans la ville... Voici les fondations de l'aventure artistique Angers Pianopolis dont la quatrième édition aura lieu du 12 au 17 mai 2026, réaffirmant le rayonnement et l'attractivité d'Angers, terre d'accueil des artistes.

À qui s'adresse cet événement ?

À tous les publics, mélomanes et curieux, Angevins et habitants du grand ouest. Une attention particulière est portée aux jeunes, aux scolaires et aux publics éloignés de la culture, dans une dimension de médiation et d'accessibilité.

Où ?

- **Cœur de l'événement:** le site Saint-Jean (Greniers Saint-Jean, Musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie Contemporaine, le cloître et les jardins)
- L'abbaye du Ronceray, rouverte au public
- Les quartiers
- Des pianos dans la ville, les bars, les jardins...

À savoir

Les Hospices Saint-Jean comme l'Abbaye du Ronceray, fondés respectivement par Foulques III Nerra et Henri II Plantagenêt, classés dans la première liste des Monuments Historiques par Prosper Mérimée en 1840, sont des hauts lieux du patrimoine angevin et de l'histoire de France.

Le plus

Avec un piano en accès libre et différentes propositions de restauration, boissons, glacier, rassemblés au sein du «Village du Festival», le festival cultive la convivialité et la spontanéité, dans un esprit de fête, de partage et de rencontres !



Mécénat €	Réduction d'impôts €	Reste à charge €	Contreparties €	Places
3000	1800	1200	600	20
5000	3000	2000	1000	40
7000	4200	2800	1400	56
10000	6000	4000	2000	80
15000	9000	6000	3000	120
20000	12000	8000	4000	160
25000	15000	10000	5000	200
30000	18000	12000	6000	240

Le mécène s'il le souhaite, pourra demander qu'un cocktail soit organisé.
Dans ce cas, les frais de traiteur lui seront facturés.



Budget : **170 000 €**
Mécénat souhaité : **50 000 €**

UNE ACTION



mise en œuvre par



Photos : © Jérémy Fiori / Ville d'Angers